

Le comité de projet, outil de pilotage et de mise en œuvre d'un programme de revitalisation
Retour d'expérience ACV/ORT sur le territoire de la CABS

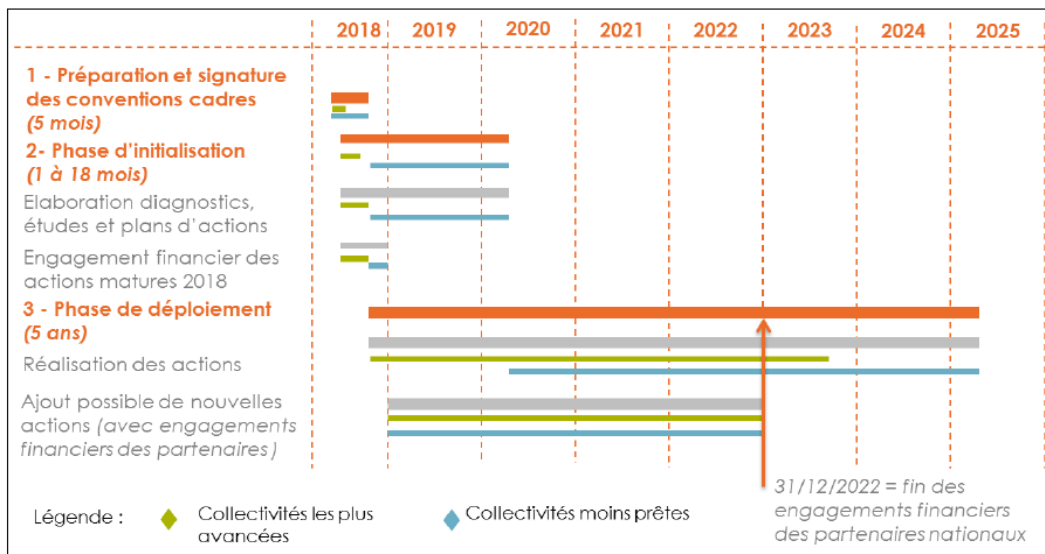
Dispositifs liés à la revitalisation des centralités sur le territoire de la CABS



Les origines du comité de projet ACV/ORT



Abbeville, le 7 mai 2018



Nos réf : PS/18/015

Objet : 1^{ère} réunion du comité de projet « Abbeville action cœur de ville »

Madame, Monsieur,

Par décision du comité de pilotage national « action cœur de ville » réuni le 26 mars dernier, Abbeville a été retenue parmi les 222 villes bénéficiaires de ce programme.

Une réunion en sous-préfecture d'Abbeville, le 17 avril dernier a permis de fixer l'installation du comité de projet. Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à une première rencontre qui se déroulera le :

Jeudi 24 mai à 16H30 à GAROPOLE, place de la Gare à Abbeville

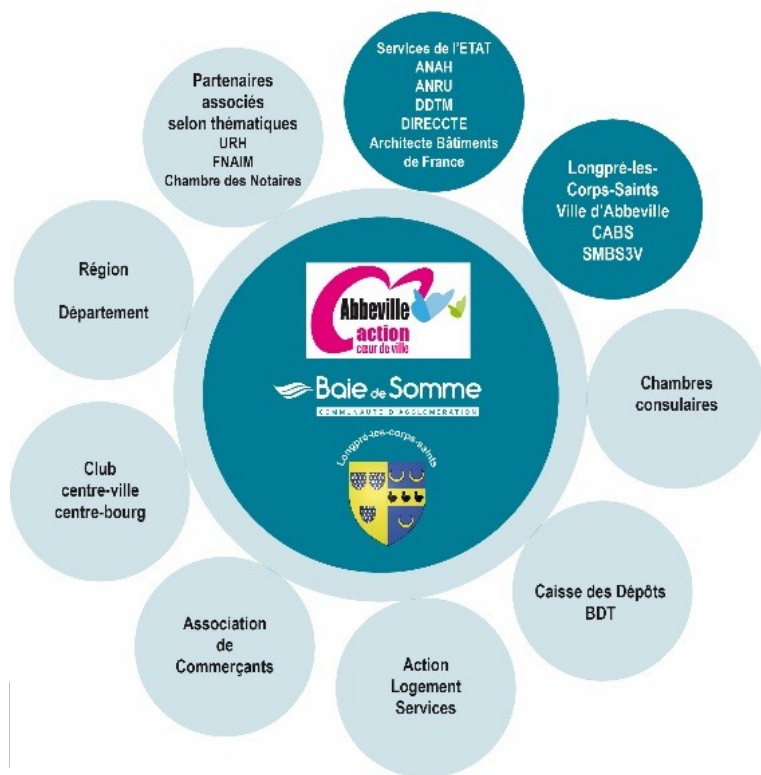
Un comité qui évolue

- 6 avril 2018 : réponse d'Abbeville et la CABS, à l'appel à projets ACV
 - 28 septembre 2018 : signature de la convention-cadre ACV
 - 29 janvier 2020 : signature de la convention ORT intégrant Longpré-les-Corps-Saints
- >>>> le comité de projet ACV devient le comité de projet ACV/ORT
- 30 septembre 2021 : signature de la convention d'adhésion PVD pour Cayeux-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme

Lorsque les communes et EPCI ont déjà mis en place une instance de pilotage dans le cadre de dispositifs locaux de soutien à la revitalisation, ces dernières pourront s'appuyer sur cette instance (et élargir sa composition au besoin pour intégrer l'ensemble des partenaires signataires de la convention).

Composition du comité de projet

Gouvernance de la convention Opération Revitalisation du Territoire



Le comité de projet ACV/ORT est aujourd'hui co-présidé par le maire d'Abbeville, président de la CABS et le maire de Longpré-les-Corps-Saints

Le sous-préfet d'Abbeville siège à ses côtés en qualité de représentant de l'Etat

Les partenaires financeurs et les partenaires locaux y sont représentés

Rôle du comité de projet

En termes de gouvernance, les dispositifs de revitalisation comprennent deux instances : le comité de projet et l'équipe-projet

Le comité de projet est le comité de pilotage LOCAL, au niveau intercommunal.

Il valide la stratégie d'action, les orientations du projet de revitalisation. Il permet aux acteurs de se coordonner.

Il pilote et suit l'avancement du projet.

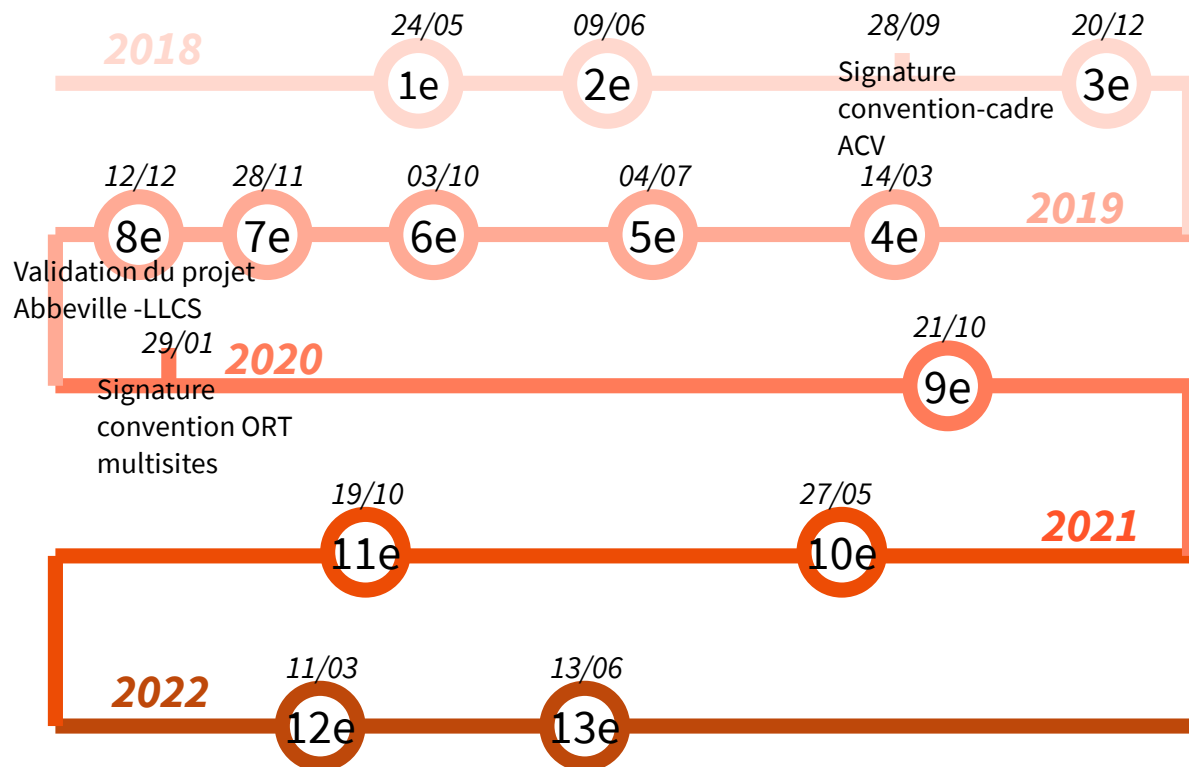
L'équipe projet

Sous la supervision du chef/directeur de projet, elle assure la coordination des maîtres d'ouvrage et le bon déroulement et enchaînement des différentes opérations ainsi que l'ordonnancement général du projet à mener.

L'équipe projet regroupe les différents acteurs techniques du projet (chargé de projet, services municipaux et pilote les réunions/comités techniques thématiques.

Cette équipe s'appuie sur les experts techniques mobilisés au sein des services déconcentrés de l'Etat et des partenaires.

Réunions du comité de projet



Le comité de projet se réunit environ une fois par trimestre et autant que de besoin :

- phasage des différents dispositifs
- avancement du projet de revitalisation et des actions
- actualité

Réunions du comité de projet

Il fait l'objet d'une préparation en amont :

- directrice de projet/équipe projet,
- directrice de projet/partenaires
- et directrice de projet/référent territorial Etat (sous-préfecture/DDTM)

L'ordre du jour fait l'objet d'échanges territoire/services de l'État

Au fil du temps, il a évolué pour devenir davantage thématique (habitat, développement économique/commerces, ...)

Merçi de votre attention